

Université de Moncton

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 14 février 1969

ETAIENT PRESENTS:

Me Adélarde Savoie  
Reno Desjardins, c.s.c.  
Aurèle Young  
Oneil Ferguson, c.s.c.  
Léonard Gaudet, c.s.c.  
Sr. Ghislaine Cormier  
Yvan Albert  
Marianne Bouchard  
Jean Dumas  
Victor Raïche  
Léopold Lanteigne, c.j.m.  
Louis Cyr, c.j.m.  
Agnez Hall  
Georges Citarella  
Brian T. Newbold  
Pierre Dion  
Omer Chouinard  
Victor Ross  
Marcelle Dumont  
Fernand E. Girouard  
Léandre Bourque  
Eloi Degrâce  
Jean Cadieux  
R.E. Soucie, c.s.c.  
Hector Frenette

Il est proposé par M. Pierre Dion et secondé par M. Brian T. Newbold que les procès-verbaux du 31 octobre et du 3 janvier soient acceptés en y ajoutant les corrections suivantes:

31 octobre, art. 16: M. le Recteur informe..., non M. Pierre Dion.

31 octobre, art. 5: Personnalités nationales:  
Pierre Elliot Trudeau  
ou Jean Marchand  
ou Gérard Pelletier

**1 - DEGRES HONORIFIQUES:**

M. le Président fit lecture des lettres d'acceptation des degrés honorifiques de la part des personnes suivantes:

Sr. Denise Lefebvre - M. K.C. Irving - M. Schneider - Mgr. Plourde - Hon. André F. Richard.

Quant à M. le Premier Ministre Trudeau, aucune réponse définitive n'a été reçue, mais les indices de son acceptation sont très bons.

**2 - REGLEMENTS ACADEMIQUES:**

Il est proposé par M. Aurèle Young et secondé par le Père Oneil Ferguson que les nouveaux règlements sur l'assiduité aux cours soient acceptés (voir annexe A). Adopté.

Il est proposé par M. Jean Cadieux et secondé par M. Léandre Bourque que le calendrier académique 1969-70 soit accepté (voir annexe B). Adopté. Ce calendrier ayant été accepté par le Comité Conjoint, M. Cadieux suggère qu'on indique cette acceptation dans l'annuaire.

### 3 - RAPPORT DES COMITES SPECIAUX:

A la demande du Sénat d'octobre dernier, un comité spécial a été formé afin d'étudier le statut des anglophones (termes de référence art. 10 - 31 oct.). Ce comité spécial a constaté que le statut des anglophones était établi selon ce qui est mentionné dans l'annuaire (p. 57) et recommande que l'on maintienne ce statut. Le Père Reno Desjardins signale que son rapport sera progressif, surtout en ce qui concerne l'utilisation des manuels anglais et des cours donnés en anglais à l'Université de Moncton. Un rapport définitif sera présenté au prochain Sénat,

### 4 - ENQUETE ACADEMIQUE:

M. le Président informa les membres du Sénat au sujet de l'acceptation des trois commissaires de la Commission d'enquête académique. Il signale que la Commission fera un premier contact avec l'Université de Moncton et les collègues affiliés les 5,6, et 7 mars prochain.

### 5 - RAPPORTS DES FACULTES:

#### A - Faculté des Arts:

La Faculté des Arts recommande:

- promotion par cours
- option en première année
- B.A. en arts visuels
- maîtrise en enseignement

Il est proposé par le Père Léopold Lanteigne et secondé par M. Aurèle Young que la Faculté des Arts prévoit une option en première année du baccalauréat. Adopté.

Au sujet de la maîtrise en enseignement, le directeur de l'école d'Education signale qu'un programme identique existe déjà. Le Sénat réfèrera cette question à la Commission de planification académique. L'établissement du baccalauréat en arts visuels sera aussi confier à l'étude de la dite commission. Le Conseil de la Faculté des Arts et le Conseil des Règlements académiques continueront leurs études sur la promotion par cours.

#### B - Faculté des Sciences:

La Faculté des Sciences recommande:

- modification des exigences concernant les cours en humanités et langues
- Baccalauréat en Sciences mention Mathématiques
- Baccalauréat en Sciences mention Chimie (élimination des mentions Chimie-physique et Chimie-organique)
- département de Biologie

#### Amendement:

Il est proposé par M. Jean Cadieux et secondé par M. Aurèle Young que le programme de la Faculté des Sciences au niveau des cours en humanités et en langues soit réduit de 30 crédits à 18 crédits (1 cours de français et 2 options)  
Vote: pour - 10, contre - 1, abstention - 8. Adopté.

Il est proposé par M. Victor Ross et appuyé par le Père Oneil Ferguson que le Sénat approuve le programme de Baccalauréat en Sciences, mention Mathématiques.  
Vote: pour - 10, contre - 3, abstention - 6. Adopté.

Il est proposé par M. Victor Ross et secondé par M. Pierre Dion que la Faculté des Sciences élimine ses programmes de Baccalauréat en Sciences mention Chimie-organique et en Chimie-physique pour les remplacer par le Baccalauréat en Sciences mention en Chimie. Adopté.

Il est proposé par le Père Oneil Ferguson et secondé par M. Jean Cadieux que l'on remette la création du département de Biologie à l'étude par la Commission de planification académique. Vote: pour - 10, contre - 6, abstention - 3. Adopté.

## C - Ecole de Commerce:

L'Ecole de Commerce recommande la continuation du Baccalauréat en Commerce sans mention pour une autre année. Le Sénat accepte cette recommandation sur proposition de M. Jean Cadieux et appuyé par M. Léandre Bourque. Adopté.

## D - Ecole des Sciences Sociales:

L'Ecole des Sciences Sociales recommande:

- création du département de Sociologie
- création des baccalauréats en Sociologie et en Economie

Il est proposé par le Père Oneil Ferguson et secondé par M. Pierre Dion que toutes les demandes de l'école des Sciences Sociales soient présentées pour étude à la Commission de planification académique.

Vote: pour - 16, contre - 0, abstention - 3. Adopté.

## E - Ecole d'Education:

L'Ecole d'éducation recommande que les étudiants à la Maîtrise sans thèse fassent une recherche et présentent un mémoire. On recommande aussi que la thèse de la maîtrise ou le mémoire selon le cas soit terminé dans les trois ans suivant la fin de la scolarité.

Ces deux recommandations sont acceptées sur proposition du Père Roland Soucie et appuyé par M. Pierre Dion.

F - Ecole des Sciences Domestiques & Hospitalières: Ces deux écoles n'avaient pas de recommandations à présenter au Sénat.

## G - Extension:

## - Calendrier

Il est proposé par Mlle Mariette Bouchard et secondé par Sr. Ghislaine Cormier que le calendrier académique 1969-70 de l'Extension soit accepté. Adopté.

## - Eligibilité aux grades:

Il est proposé par Mlle Mariette Bouchard et appuyé par le Père Roland Soucie que les nouveaux règlements suivants soient acceptés. Adopté.

"Le Conseil de l'Extension propose que les conditions générales se lisent comme suit:

1. Suivre les cours indiqués au programme.
2. Compléter le grade dans une période ne dépassant pas dix ans. Ce règlement est en vigueur depuis l'été 1967. - Cours CO-3600:

Il est proposé par M. Jean Cadieux et secondé par le Père Roland Soucie que le cours CO-3600 soit offert à l'intérieur du baccalauréat d'enseignement du Commerce. Adopté.

## - Cours gradués:

Il est proposé par Mlle Mariette Bouchard et secondé par M. Victor Ross que la question des cours gradués pouvant être offerts par les collèges affiliés soit référée à la Commission de planification académique. Adopté.

## - Approbation des cours:

Il est proposé par M. Jean Cadieux et secondé par le Père Roland Soucie que tous les cours dispensés à l'Extension soient d'abord approuvés par la faculté concernée, et par la suite insérés dans l'annuaire.

**6 - PROMOTION PAR SUJET:**

Les membres du Sénat recommandent au Vice-Recteur académique de poursuivre son enquête auprès des universités des maritimes au sujet de la promotion par sujet.

Il est proposé par M. Jean Cadieux et secondé par M. Pierre Dion que le Sénat accepte en principe la promotion par sujet, et que la première étape de cette expérience soit réalisée à la faculté des Arts, tout en ne restreignant pas cette dite expérience à la Faculté des Arts seulement.

## 7 - CENTRE D'ETUDES ACADIENNES:

Tenant compte du fait que le Centre d'études acadiennes n'exerce aucune fonction d'enseignement, le Sénat recommande que le directeur du Centre d'études acadiennes travaille de concert avec le Département d'Histoire dans la préparation et la planification d'un futur Institut d'Histoire Acadienne. Le Sénat recommande que le bureau des gouverneurs ne se prononce pas sur la création de l'Institut avant que le Sénat ne l'ait approuvé.

Cette motion fut proposée par M. Pierre Dion et secondée par M. Jean Dumas. Adopté.

## 8 - AMENDEMENTS AUX REGLEMENTS ACADEMIQUES:

Il est proposé par M. Victor Ross et secondé par M. Fernand Girouard que le règlement suivant soit accepté:

L'Université peut refuser l'admission à tout étudiant qui, pendant son année précédente à l'Université, a obtenu une moyenne générale inférieure à 50%. Elle peut également refuser au deuxième semestre, tout étudiant qui aurait obtenu moins de 45% de moyenne générale au premier semestre de la même année. Le Conseil de la Faculté ou de l'Ecole doit veiller à l'interprétation de ce règlement. Adopté.

## 9 - DIVERS:

### a) Conseil de la Recherche

Il est proposé par le Père Reno Desjardins et secondé par M. Jean Dumas que les membres suivants forment le Conseil de la Recherche à l'Université de Moncton: Président: M. Victor Ross

Membres : M. Brian T. Newbold  
M. Leonard LeBlanc  
M. Pierre Dion  
M. Emmanuel Sajous Jules Leger, c.s.c.  
M. Gaston Allaire.

Il est aussi recommandé que le budget de recherche attaché à la bibliothèque soit transféré au Conseil de la Recherche. Adopté.

### b) Cours en anglais

Il est proposé par M. Jean Cadieux et secondé par le Père Roland Soucie que le Sénat considère comme étant impératif:

- 1 - de maintenir l'existence et la qualité des programmes actuels et d'en assurer l'amélioration constante;
- 2 - de veiller à rencontrer les exigences au moins minimales requises par les institutions universitaires, scientifiques et professionnelles régissant les disciplines concernées par les programmes actuels;
- 3 - d'assurer à la langue française une priorité dans les programmes sous-gradués et une priorité fonctionnelle dans les programmes gradués;
- 4 - de favoriser le caractère multi-culturel du corps professoral et il demande au Comité ad hoc
  - a- de continuer à étudier cette question plus à fonds;
  - b- de soumettre un rapport à une réunion subséquente du Sénat;
  - c- d'accepter que pour une période de deux ans à partir du premier juillet 1969, on puisse offrir en anglais un certain nombre de cours au niveau gradué;
  - d- que l'on exige des professeurs de langue anglaise l'obligation d'étudier le français.

## c) Maîtrise ès Arts:

Il est proposé par M. Jean Cadieux et secondé par le Père Roland Soucie que le texte des règlements concernant la Maîtrise ès Arts soit renvoyé au Conseil des Etudes Supérieures.

Il est proposé par M. Jean Cadieux et secondé par M. Fernand Girouard que l'on reconsidère le vote au sujet du document sur la Maîtrise ès Arts.

Il est proposé par M. Léandre Bourque et secondé par M. Fernand Girouard que les règlements contenus dans le document fourni par le Conseil des Etudes Supérieures soient rejetés par le Sénat car ils ne correspondent pas aux règlements actuels régissant les autres programmes de maîtrise de l'Université.

(Signé)

M. Adélarde Savoie, président

(Signé)

Hector Frenette, secrétaire